



**Délibération du conseil municipal
Séance du 25 mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq mars à vingt heures et zéro minute, le conseil municipal de la commune de Balan, régulièrement convoqué le dix-neuf mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Patrick MÉANT, Maire de Balan.

Présents : Yolande AFFRE, Catherine Bancel FRANGIONE, Patrick BOUVIER, Pierre BOUVIER, Jean-Pierre BURGHARDT, Sébastien BUSSY, Véronique DOCK, Corinne GAMBA, Marie-Claire LIORET, Vincent MAILLET, Jessie MÉAN, Patrick MÉANT, Bérengère MULLER, Stéphane PONTHEU, Laurent ROGNARD, Michel TROSSELY et Valérie VILLARD.

Excusés avec pouvoir : Noémie BIMUZ, conseillère municipale, pouvoir donné à Yolande AFFRE ;
François FERRETTI, conseiller municipal, pouvoir donné à Catherine FRANGIONE ;
François GÉRENTET, conseiller municipal, pouvoir donné à Pierre BOUVIER ;
Jean-Michel HALET, conseiller municipal, pouvoir donné Patrick MÉANT ;
Éliane MARTINS, conseillère municipale, pouvoir donné à Corinne GAMBA.

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Jean-Pierre BURGHARDT a été nommé secrétaire de séance.

2025-03-04 : Adoption du compte de gestion 2024 – Budget général Commune.

VU le Code Général des collectivités territoriales,

VU le décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Monsieur MOISSON Alain, trésorier, pour l'année 2024,

CONSIDÉRANT la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par Monsieur MOISSON Alain, trésorier, avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, délibéré et voté à l'unanimité,

ADOpte le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024, présenté par le Trésorier, visé et certifié par le Trésorier Payeur Général et dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2024.

Le 25 mars 2025

<u>Nombre de conseillers</u> :	
En exercice :	22
Présents :	17
Votants :	22

Patrick MÉANT
Le Maire